

Journée mondiale de la contraception Sensibilisation du public

Fidèle AFANOU
EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

La Journée mondiale de la contraception a lieu chaque 26 septembre. Hier, à Port-Gentil, l'ONG Sensibilisation Santé Sexualité (3S) et l'antenne locale de l'Association des sages-femmes du Gabon (ASFG) ont sensibilisé les populations.

"UNE contraception oui, mais laquelle? À vous de choisir". C'est sur ce thème que les équipes des deux organisations suscitées de la société civile se sont déployées, hier, sur le terrain. Coïncidant avec la période de rentrée scolaire, c'est tout naturellement les

lieux d'achat des fournitures scolaires que les sensibilisateurs ont ciblés. Mais aussi les centres hospitaliers de Ntchengue et l'ancien hôpital général. Sans oublier le marché du Grand-Village.

La contraception est l'emploi des moyens visant à empêcher qu'un rapport sexuel n'entraîne une grossesse non désirée. La sensibilisation visait donc à briser certaines idées reçues comme: "la pilule bouche les trompes", entend-on souvent. "Alors qu'en réalité, ce sont les infections sexuellement transmissibles (IST) et les avortements qui sont les principales causes", a confié un expert. Au



Ici, un moment de sensibilisation.

Photo : Sidonie Ambonguilla

Gabon, apprend-on, 19 % de la population seulement utilisent la

méthode contraceptive pour éviter les grossesses non désirées.

Parmi les contraceptifs existants, les préservatifs (masculin et fémi-

nin) sont les plus usités. Ils protègent à la fois contre les grossesses non désirées et les maladies sexuellement transmissibles.

Il y a aussi la contraception orale (pilule et micro-pilule), l'implant, le stérilet ou DIU (dispositif intra-utérin) ou les injections. Des indications sont données en cas d'incident (oubli de la pilule, préservatif déchiré, etc.).

Quant aux contraceptions dites "naturelles": calcul du cycle, allaitement maternel, méthode du retrait..., elles sont, a-t-on appris, très peu efficaces et présentent des risques probants.

Hôtel de ville/Conseil municipal ordinaire

Treize délibérations soumises à l'examen et vote des conseillers

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Ce matin, la salle polyvalente abrite la session qui sera présidée par Gabriel Tchango, maire de la commune de Port-Gentil.

LA salle polyvalente de la foire municipale Pierre Louis Agondjo Okawé abrite, ce matin, dès 10 heures, la session ordinaire du conseil municipal de la capitale

économique. Des assises minutieusement préparées au sein des commissions "affaires extérieures et communication", "affaires sociales, des loisirs, de la jeunesse et des sports", "affaires techniques de l'équipement et des infrastructures" et "affaires administratives, économiques et financières".

Au total, 13 délibérations seront soumises à l'examen et au vote des 73 élus locaux. L'une d'elles,

Le maire Gabriel Tchango. Ici, lors de la réunion des commissions.



Photo : Julie Ngumbi

N°1, porte sur l'adoption du budget primitif, exercice 2019 de la commune de Port-Gentil, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 18 milliards 908 millions 896 mille 711 francs CFA. Contre 17 milliards 990 millions 974 mille 560 francs CFA l'exercice précédent. Soit une hausse de 917 millions 922 mille 151 francs, équivalant à 4,85 %.

Lutte contre l'insalubrité

Une mini-décharge industrielle en plein quartier

FAE
Port-Gentil/Gabon

Les tenanciers de garages à ciel ouvert posent de nombreux problèmes environnementaux. La présence des épaves de véhicules abandonnés à travers la ville est un fait blâmable d'insalubrité.

EN sillonnant les différents quartiers de Port-Gentil, on constate la présence de plusieurs épaves de voitures, abandonnées pour la plupart, sur la voie publique dans la capitale économique.

Pour résoudre ce problème qui préoccupe tout le monde, la municipalité, à défaut de confondre les responsables, est souvent obligée de les enlever elle-même. Et curieusement, les véhicules mis en fourrière n'ont jamais été réclamés. Il faut dire qu'en l'absence d'une



Une mini-décharge industrielle en plein centre-ville.

décharge industrielle, les déchets en métaux de toutes sortes sont abandonnés ici et là. D'autant plus qu'aucune politique de récupération ou de revente des déchets métalliques n'est connue ou maîtrisée à ce jour. Aussi, faute de décharge appropriée, certains garagistes se voient-ils obligés de confiner ces épaves mé-

talliques dans des terrains vagues, voire en plein quartier. Il suffit de circuler dans la ville pour se convaincre de ce que des monticules d'épaves des voitures débordent parfois sur le domaine public. Et deviennent par la suite de véritables repaires à rats, cafards et autres insectes nuisibles, vecteurs de maladies.

Voilà pourquoi la municipalité, qui dispose, dans les mairies arrondissements, d'assistants techniques, doit se pencher sur ce phénomène qui, en plus de participer à l'insalubrité de la cité pétrolière, constitue aussi un véritable problème de santé publique.



Photo : Sidonie Ambonguilla

LYBEK 2019